



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM_2026-46

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	29

Date de la convocation : 15/05/2026

Notifiée aux élus le : 15/05/2026

Date de l'affichage : 15/05/2026

OBJET : COMPTE-RENDU DES
DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

SÉANCE JEUDI 21 MAI 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT ET UN MAI à 18H00, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 15 mai (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Cédric BONATO, Maire.

PRÉSENT-E-S : Cédric BONATO- Maryline POUGENC – Luc VERNHES –André MORRA – Florence COMBE – Joachim RAMS – Incarnation CHALLEGARD – Cédric BREYSSE – Jean-Alain CASACCI – Mariana GARCIA – Patricia BANCION – Cristel MARCHAND – Lorenzo SANCHIS – Catherine BIDET – Yannick BUSSAC – Yann ALBERT – Marine ANJO – Nicole SABATIER – Régis VIANET – André VIGNE – Patricia VAN DER LINDE – Pascale MOURRUT – Noémie ALBECQ-MEGIAS

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION : Carine VANDERBISTE à Catherine BIDET- Nathalie CAVAILLÉ à Maryline POUGENC -Serge PINQUIER à Joachim RAMS – Jean-Philippe CHARPIN à Yannick BUSSAC – Amélie MARTORELL à André MORRA- Christian LAPISARDI à Noémie ALBECQ-Megias

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Luc VERNHES

Rapporteur : Cédric BONATO, Maire

Conformément à la délégation de pouvoirs consentie par délibération du conseil municipal n° DCM_2026-13 en date du 15 avril 2026, Monsieur le Maire présente les décisions prises depuis la séance précédente, dans les modalités prévues par les textes. Il rappelle que cette communication ne fait pas l'objet de débats ni d'un vote.

Il est rappelé que l'ensemble des décisions exposées ci-après sont consultables, dans leur intégralité sur le site de la ville : <http://www.ville-aigues-mortes.fr/>

- 25 DÉCLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU MARCHÉ 26MAINTENANCE
- 26 INDEMNITÉ TRANSACTIONNELLE - SINISTRE BRIS DE GLACE VÉHICULE M. PORCHEROT-KUBIK / ESPACES VERTS
- 27 INDEMNITÉ TRANSACTIONNELLE - SINISTRE BRIS DE GLACE VÉHICULE M. PORCHEROT-KUBIK VEHICULE CHARBONNELL PHILIPPE / ESPACES VERTS
- 28 RENOUVELLEMENT D'ATTRIBUTION DE CONCESSION FUNÉRAIRE - M. HOLSTEYN ALBERT
- 29 RENOUVELLEMENT D'ATTRIBUTION DE CONCESSION FUNÉRAIRE - M. VAN DER LINDE
- 30 ATTRIBUTION DE CONCESSION FUNÉRAIRE - VEUVE CARRIERE
- 31 RENOUVELLEMENT D'ATTRIBUTION DE CONCESSION FUNÉRAIRE - M. STIEVENARD
- 32 ATTRIBUTION DE CONCESSION CINÉRAIRE - MME ALDEGUERER
- 33 ATTRIBUTION DE CONCESSION CINÉRAIRE - M. JAMMES

- 34 AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE MANAGER DE COMMERCE
- 35 AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARKING P9
- 36 AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PLAN DE GESTION DE LA MARETTE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Cédric BONATO
Maire d'Aigues-Mortes



Résultats du vote :

Délibération 2026-46	COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	Cette communication ne fait pas l'objet de débats ni de vote
---------------------------------	---	---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.